

## CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACHAT ET DE VENTE

**L'acheteur a le droit de renoncer à son achat à condition d'en informer le vendeur par écrit dans un délai de 14 jours civils suivant la date de l'achat;  
L'acheteur déclare en avoir pris connaissance;**

### 1. Définitions

**Vous**, le Client, personne physique ou morale, achetant des produits et/ou services chez nous.

**Le consommateur**, la personne physique agissant à des fins privées.

**PRET A GARNIR**, (nous/nos) le vendeur des produits et services tel que renseigné sur votre facture.

**Confirmation de commande par PRET A GARNIR** adressée par e-mail, fax ou tout autre moyen de communication, confirmation formelle du ou des produits et services commandés par vous.

**Prix** mentionné à la Confirmation de commande.

Systèmes d'exploitation de logiciels, middleware ou applications.

### 2. Connaissance des Conditions Générales

Vous confirmez avoir obtenu toutes les informations nécessaires pour passer votre commande. Et vous confirmez être suffisamment informé concernant la LEGISLATION applicable;

Vous déclarez également avoir été informé du fait que ce n'est pas parce qu'une ou plusieurs conditions telles que renseignées ci-dessous sont non valides conformément à la législation actuellement applicable ou future que la transaction peut être considérée de ce fait comme étant inexistante.

Vous confirmez avoir lu les présentes Conditions Générales avant de procéder à la commande.

Vous confirmez avoir eu, avant de donner votre accord final, la possibilité de vérifier et éventuellement adapter votre commande.

Vous confirmez également être juridiquement totalement apte à agir.

### 3. Applicabilité et Preuve

Les présentes Conditions Générales sont applicables à toutes nos ventes, livraisons et services et à toutes nos déclarations dans tous catalogues, listes de prix, publicités, offres de prix, transmises via internet ou oralement.

Les modifications apportées aux présentes Conditions Générales ne sont valides qu'après avoir été confirmées par écrit par PRET A GARNIR. Les conditions générales, autres que celles de PRET A GARNIR, ne sont pas applicables.

Les présentes Conditions Générales sont acceptés par vous par le simple fait de négocier avec PRET A GARNIR, de passer une commande et/ou de conclure une convention. Vous reconnaissez expressément que votre commande par Internet/Mail a la même valeur qu'un acte sous seing privé. En tous les cas, votre paiement intégral ou partiel vaudra preuve de votre commande et de la convention.

#### **4. Offres de prix / Commandes**

Nos offres sont uniquement valables pendant le délai indiquée dans l'offre, et sous les conditions y reprises. Si l'offre n'indique aucun délai, le délai suivant s'applique:

Les offres faites sur notre site internet sont valables jusqu'à ce qu'elles soient retirées du site internet;

Pour les autres offres: 10 jours civils suivant la date de publication.

Les commandes peuvent être passées par écrit, internet, téléphone ou fax mais ne deviennent contraignantes qu'après avoir été acceptées par PRET A GARNIR au moyen d'une Confirmation de commande.

Veillez prendre connaissance de la Confirmation de commande et informer immédiatement PRET A GARNIR par courrier recommandé d'éventuelles inexactitudes. Si vous omettez de le faire dans un délai de 3 jours civils suivant la date de la Confirmation de commande, il sera en effet irréfutablement supposé que la Confirmation de commande est identique à votre commande.

#### **5. Prix et Paiement**

Les prix, impôts et taxes, frais d'envoi, assurance et installation des produits et services de PRET A GARNIR sont renseignés sur la facture.

Le paiement s'effectue AVANT la livraison des produits ou la prestation de services.

La livraison s'effectuera sous deux jours ouvrés suivant le paiement.

PRET A GARNIR est autorisée à suspendre la livraison de produits ou services jusqu'à obtention du paiement intégral. On entend ici la réception de la confirmation par l'établissement bancaire de Toner du fait que le paiement a effectivement été effectué.

Les chèques ou traites ne sont PAS acceptés.

En cas d'absence de paiement de la facture endéans le délai de paiement indiqué, le montant dû de la facture générera pour PRET A GARNIR, de plein droit et sans qu'aucune mise en demeure ne soit requise, des intérêts de retard conventionnels au taux de 12% par an. De plus, tous les montants dus seront majorés d'une clause pénale de 10% sur les montants de la facture, avec un minimum de EUR 50 par facture, au titre d'indemnisation des frais extra-judiciaires de recouvrement et administratifs.

Le tout, en sus des frais d'une éventuelle procédure judiciaire et de la mise à exécution de celle-ci, ainsi que tous les frais et honoraires de l'avocat auquel nous devons faire appel pour procéder aux démarches à la fois extra-judiciaires et judiciaires en vue du recouvrement. En cas d'absence de paiement de votre facture endéans le délai de paiement indiqué, en outre, le solde dû en vertu de toutes vos autres factures, quelle que soit l'échéance de celles-ci, même non-échues, deviendra intégralement exigible de plein droit, majoré des indemnités visées ci-dessus.

## **6. Livraison, Risque et Propriété**

Les livraisons partielles sont autorisées

Le lieu de livraison est renseigné à la Confirmation de commande et est toujours indiqué APPROXIMATIVEMENT.

PRET A GARNIR n'est pas responsable pour tous retards de livraison dus à de quelconques circonstances, comme le retard auprès de la société de transport, les grèves ou autres circonstances.

Toutes les ventes et livraisons s'effectuent toujours sous la condition suspensive de complet paiement.

Le droit de propriété sur les produits livrés ne passe chez le client qu'après paiement complet.

Jusqu'à ce moment, vous devez assurer nos produits et les stocker séparément et vous n'êtes pas autorisé à modifier nos produits, à les donner en gage ni à les vendre. Jusqu'à ce moment, vous supporterez vous-même tout risque de perte ou d'endommagement des marchandises.

En cas d'absence de paiement en temps utile, nous avons le droit de récupérer chez vous les produits livrés à vos risques et à vos frais, même si ceux-ci sont déjà installés ou sont devenus immobiliers, et ce, sans intervention judiciaire, comme nous y sommes irrévocablement habilités en conséquence de votre commande, et ce, sans préjudice à nos autres conditions. Si vous vendez les produits avant le passage de la propriété, vous devenez le mandataire de PRET A GARNIR et les revenus découlant de cette vente nous reviennent et vous devez conserver ceux-ci distinctement de vos fonds généraux. PRET A GARNIR peut procéder à citation afin d'obtenir paiement du prix avant le passage de la propriété.

## **7. Réclamations**

Il vous incombe d'inspecter nos produits quant à la présence de dommages ou vices visibles dans un délai de 2 jours civils suivant réception de ceux-ci.

Les réclamations à ce sujet ne sont pas recevables si celles-ci ne sont pas adressées à PRET A GARNIR par écrit, par courrier postal recommandé dans un délai de 2 jours civils suivant la livraison ou exécution.

Aucune réclamation relative à nos factures n'est recevable si celle-ci n'a pas été adressée à PRET A GARNIR par écrit, par courrier postal recommandé dans un délai de 2 jours civils suivant la date de facturation.

De plus, toute réclamation relative à la nature, aux quantités et à l'état extérieur des marchandises doit nous être adressée au moment de la livraison et doit également être expressément renseignée sur l'original du document de transport et le bon de livraison en notre possession ou en possession de notre transporteur. Sauf accord écrit de notre part, aucun renvoi ne pourra avoir de conséquences légales; la simple acceptation de marchandises renvoyées se fait toujours sous toutes réserves, et n'implique jamais l'expression de notre accord concernant le renvoi. L'existence de réclamations ne vous libère pas de votre obligation de payer nos factures à leur échéance.

## **8. Dissolution**

En cas d'absence de paiement, PRET A GARNIR aura le choix entre l'exécution forcée de la convention moyennant paiement préalable et livraison, ou de ne pas laisser l'achat se poursuivre et exiger des dommages et intérêts d'un montant de 30 % du prix de vente net du produit.

Ainsi, lorsque vous omettez d'exécuter un ou plusieurs engagements, PRET A GARNIR a le droit soit d'exiger l'exécution forcée avec application des présentes Conditions Générales, soit de dissoudre la convention de plein droit sans mise en demeure par courrier recommandé.

Sont entre autres considérés comme des manquements ouvrant le droit à dissolution:

-absence de paiement en temps utile,

- le fait de commettre une infraction matérielle ou persistante aux présentes Conditions Générales et le fait d'omettre d'y remédier dans un délai de trente jours civils suivant la notification de celle-ci par courrier recommandé;

- le fait qu'une partie soit devenue insolvable ou n'est pas en état de payer ses dettes lorsque celles-ci deviennent exigibles;

- violation des lois relatives au contrôle des exportations ou toute autre loi en Belgique ou dans d'autres pays.

En cas de dissolution par PRET A GARNIR, vous serez tenu au paiement de ce qui a déjà été livré et exécuté, et de plus, à indemnisation de tous nos dommages, avec un minimum forfaitaire absolu de 30% du prix convenu TVA comprise

## **9. Avances et Solvabilité**

PRET A GARNIR a le droit de demander des avances avant la livraison d'un produit ou la prestation d'un service. Sans préjudice au droit de demander des avances, PRET A GARNIR peut également exiger des garanties ou même le paiement complet si la confiance en votre solvabilité est ébranlée, par exemple par l'absence de paiement en temps utile d'une facture, par votre refus d'accepter une traite ou par la contestation d'une traite, par le fait de demander des délais de paiement, par le fait de demander un accord judiciaire, par des actes de poursuite judiciaire contre vous et/ou par tout autre événement identifiable. Dans tous les cas, PRET A GARNIR jouit également d'un droit de rétention sur toutes les marchandises étant votre propriété, et ce, jusqu'au complet paiement.

## **10. Garantie - Généralités**

Notre garantie porte exclusivement sur les produits livrés par nous.

Cette garantie est en tous les cas limitée à la garantie octroyée par le fabricant ou le fournisseur, toutefois dans le respect de la période minimale prévue dans la loi.

De plus, la garantie est limitée aux vices directement imputables à un défaut de conception, de production ou de composants.

En cas d'exportation, la garantie est toujours limitée à l'envoi, à vos risques et frais, de pièces de rechange des composants défectueux nous envoyés par vous endéans la période de garantie.

Tous les produits ou composants remplacés sous garantie deviennent toujours notre propriété. Vous bénéficiez uniquement de la garantie sur les vices cachés moyennant notification par courrier recommandé dans un délai de 24 heures suivant la découverte du vice ou suivant le moment où il aurait raisonnablement dû être découvert.

Les vices étant visibles lors de la prise en réception sont uniquement pris en considération s'il en est fait état immédiatement sur le bon de livraison ou le document de transport. Les vices étant visibles au moment de l'ouverture de l'emballage et de la première mise en service des produits achetés sont uniquement pris en considération si vous rapportez ceux-ci dans un délai de 2 jours civils conformément à l'article 7. Pour le Consommateur, les délais tels que visés à l'article 11 ci-après s'appliquent. Votre droit à une quelconque garantie s'éteint dans une des circonstances suivantes:

-en cas d'utilisation inappropriée, abus ou utilisation d'un produit d'une manière s'écartant des prescriptions du produit;

-en cas de manque de surveillance ou d'entretien, d'humidité, corrosion, contamination et autres causes externes comme la foudre;

-en cas de réparations, modifications, remplacement ou ajout de composants, ou d'autres interventions, comme l'ouverture d'appareils n'ayant pas été effectuée par notre

personnel;

- en cas de vente ou de location de nos produits à des tiers;
- en cas de non-respect des obligations de paiement à notre égard.

A l'exception de l'éventuel support de données en soi, PRET A GARNIR n'accorde aucune garantie sur les logiciels. Vous recevez la garantie ou la licence pour ces produits directement de leur fabricant ou donneur de licence. PRET A GARNIR n'est tenue ni à l'indemnisation de quelconques dommages indirects, ni à l'indemnisation de dommages au niveau de l'exploitation ou de la perte de gains, ni à l'indemnisation de quelconques dommages ou pertes subis par des tiers.

## **11. Garantie - Biens de consommation**

La garantie sur les biens de consommation est octroyée conformément à la loi du 1<sup>er</sup> septembre 2004 relative à la protection des consommateurs lors de la vente de biens de consommation, également appelée loi sur les PRATIQUES DU MARCHÉ.

Vous pouvez toutefois uniquement invoquer ladite loi si vous notifiez ce défaut à PRET A GARNIR dans un délai de deux mois suivant la constatation du défaut. Telle notification peut uniquement s'effectuer de façon recevable par courrier recommandé ou en vous présentant en personne auprès de notre service de réparation. Si le défaut se produit après écoulement d'un délai de 6 mois suivant la livraison, le Consommateur doit prouver que ce défaut existait déjà au moment de la livraison. En vue du traitement fluide de la garantie, il est préférable de décrire le défaut le plus clairement possible dans votre notification. Lors de l'indemnisation ou la réparation du produit, il sera tenu compte de l'aggravation des dommages découlant de votre utilisation du produit après le moment où vous avez constaté le défaut ou auriez dû le constater. Telle aggravation est totalement à votre charge.

## **12. Garantie - Services**

Concernant les services, notre garantie se limite au remplacement ou à la réparation des travaux réalisés par PRET A GARNIR. Tous les dommages aux constructions, bâtiments, et/ou installations ne relève jamais de notre responsabilité. Toutes les adaptations, remplacements, réparations, extensions et/ou autres travaux n'étant pas expressément énumérés dans la convention, ne sont jamais compris dans nos prix. S'ils nous sont confiés, ils seront facturés en régie.

L'indemnisation que PRET A GARNIR devrait payer au titre de son obligation de garantie ne peut jamais dépasser 25 % du prix de vente conformément à la facture relative au produit vendu.

## **13. Logiciels**

Les logiciels n'étant pas la propriété de PRET A GARNIR sont livrés sur base de la licence et garantie du propriétaire du logiciel ou donneur de licence. Lorsque tel est nécessaire, PRET A GARNIR fournit la licence des logiciels requis en accompagnement du produit. Vous devez respecter cette licence. Si vous n'acceptez pas la licence pour le système d'exploitation lors du démarrage, PRET A GARNIR prendra uniquement en considération le retour et le remboursement du produit complet.

#### **14. Contrôle des exportations**

Vous reconnaissez que nos produits peuvent contenir de la technologie et des logiciels relevant de lois relatives au contrôle des exportations USA/UE et des lois du pays où ils sont livrés/utilisés.

Vous devez respecter toutes les législations susmentionnées. Les produits ne peuvent être vendus, donnés en leasing ou cédés à des utilisateurs finaux/pays soumis à des limitations découlant des législations susmentionnées ou à un utilisateur impliqué dans les armes de destruction massive ou autre génocide sans l'approbation préalable des USA ou du gouvernement UE compétent. Vous reconnaissez que les limitations USA/UE diffèrent selon le produit et le temps et qu'il y a par conséquent lieu de se conformer aux règlements US et UE en vigueur.

Vous déchargez PRET A GARNIR de toute responsabilité à ce sujet.

#### **15. Force majeure**

En cas de force majeure, PRET A GARNIR a le choix soit de résilier une convention non encore achevée et de facturer les produits et services déjà fournis, soit de suspendre la livraison ou l'exécution jusqu'à ce que les circonstances ayant causé le cas de force majeure ne sont plus présentes. Sera considéré comme cas de force majeure toute circonstance indépendante de notre volonté et empêchant l'exécution normale de la convention, y compris les approvisionnements insuffisants. Entre autres, les circonstances suivantes seront considérées comme des cas de force majeure: grèves, terrorisme, guerre, problèmes avec des fournisseurs, transport ou production, fluctuations de taux de change, action du gouvernement ou des instances régulatrices et les catastrophes naturelles. Si la situation de force majeure a perduré pendant deux mois, chaque partie peut résilier la convention. En aucun cas, une quelconque partie aura droit à des dommages et intérêts.

#### **16. Protection des données**

Vos données sont conservées et/ou transmises en stricte conformité avec les lois applicables à la protection des données et à l'enregistrement de protection des données de PRET A GARNIR. Vous pouvez donner ordre à PRET A GARNIR de ne pas utiliser vos données pour des opérations de marketing direct.

#### **17. Vente à distance et Droit de renonciation**

Cette disposition concerne spécifiquement et exclusivement les ventes faites à vous par le biais de notre site internet, sans qu'il y ait eu à un quelconque moment un contact entre vous et PRET A GARNIR et à condition qu'il soit question d'un "*contrat à distance*" conformément à l'article 45 et suivants de la loi du 6 avril 2010 relative aux pratiques du marché et à la protection du consommateur et ses arrêtés d'exécution, ainsi que l'article correspondant de la Loi sur les Pratiques du Marché.

Si tel n'est pas le cas, vous ne pouvez invoquer cette disposition.

Dans certains cas, vous jouissez d'un droit de renonciation, soumis notamment et entre autres aux conditions suivantes :

-Vous êtes un consommateur tel que défini à la loi du 6 avril 2010 relative aux pratiques du marché et à la protection du consommateur;

-le produit que vous avez acheté n'a pas été fabriqué sur mesure, n'a pas de caractère personnel ou n'a pas été commandé spécialement pour vous comme aucun stock n'est constitué pour cet article;

-le produit ne contient pas intégralement ou partiellement un enregistrement audio ou vidéo ou un programme informatique, en ce compris également les appareils contenant des logiciels préinstallés indissociablement liés;

-le scellement des logiciels ou programmes, ou toute autre preuve comparable d'absence de mise en service (en ce compris également l'activation et/ou enregistrement des logiciels préinstallés), n'a pas été rompu;

-le produit peut être renvoyé sans risque d'être facilement endommagé,

Vous pouvez uniquement invoquer ce droit de renonciation si vous le faites conformément aux formalités suivantes:

le droit de renonciation doit être exercé dans un délai de 14 jours ouvrés, délai endéans duquel PRET A GARNIR doit être informée de la demande de renonciation et de la demande d'éventuel remboursement du montant déjà payé et moyennant présentation de la preuve de paiement; ce montant sera remboursé dans un délai de 30 jours suivant la réception de la notification de la renonciation, sur un numéro de compte à indiquer par vous;

si le produit est déjà en votre possession, vous devez rapporter le produit endéans ce même délai de 14 jours ouvrés, éventuellement le renvoyer, de façon appropriée, intégralement à vos frais.

Pour le reste, et pour autant que tel ne soit pas contraire à la loi du 6 avril 2010 relative aux pratiques du marché et à la protection du consommateur, les Conditions Générales demeurent intégralement applicables.

## **18. Droit applicable et juge compétent**

Les présentes Conditions Générales sont soumises au droit belge et à la compétence exclusive du tribunal compétent de IEPER/YPRES.



## **19. Dispositions diverses**

Au cas où une quelconque partie des présentes Conditions Générales devait être jugée non valide ou non exécutoire par un tribunal, le reste des Conditions Générales demeure applicable. PRET A GARNIR a le droit de céder ses obligations à un tiers à ce qualifié. Pour le surplus, aucune partie ne peut transmettre ou céder des obligations ou droits.

20.

## **Confidentialité des données**

### **Collecte et traitement des données**

Dans le cadre de sa gestion de clientèle, PRET A GARNIR met différents formulaires à disposition sur son site internet permettant aux utilisateurs d'introduire des demandes et de transmettre des informations utiles.

Toutes les données personnelles collectées dans ce cadre seront, conformément à la loi du 8 décembre 1992, exclusivement utilisées en vue du traitement des demandes des utilisateurs. Ces données personnelles ne seront jamais transmises à des fins commerciales à des tiers sans l'autorisation préalable des utilisateurs.

Certaines données personnelles peuvent être collectées et traitées par des collaborateurs externes de PRET A GARNIR en vue de l'exécution des tâches leur confiées dans le cadre de la gestion de clientèle.

Les données personnelles peuvent également être utilisées pour la réalisation d'études ou d'enquêtes par ou pour le compte de PRET A GARNIR ou ses préposés.

Conformément à la loi susmentionnée du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée, les personnes concernées ont un droit de consultation, de rectification ou de retrait de leurs données personnelles.

Pour plus d'informations: Commission pour la protection de la vie privée:  
<http://www.privacy.fgov.be/>

### **Utilisation de cookies**

PRET A GARNIR utilise différents types de cookies sur son site internet.

Certains sont nécessaires en vue du fonctionnement technique correct de notre site internet.

D'autres sont utilisés pour éviter que vous deviez réintroduire à chaque fois à nouveau les mêmes informations dans les formulaires, par exemple lorsque vous vous connectez à notre zone clients.

D'autres encore proviennent de sites externes et sont destinés à améliorer le contenu et le fonctionnement de notre site internet (à savoir, Google Analytics)

Ces cookies ne contiennent pas de données personnelles et ne peuvent par conséquent pas vous mettre en tant qu'individu en rapport avec un nom et/ou un prénom. Par le biais de l'adresse IP, seul votre ordinateur ou appareil est reconnu si les cookies y sont stockés.

Vous pouvez configurer votre navigateur de manière telle que celui-ci n'accepte pas les cookies,

mais dans ce cas, nous ne pouvons garantir le fonctionnement optimal du site internet.

En utilisant notre site internet, vous marquez votre accord quant à l'utilisation de cookies conformément à cette politique en matière de protection de la vie privée.